

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 26 novembre 2015  
17 h**

---

**Séance tenue le jeudi 26 novembre 2015  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Dida Berku, à titre de représentante du maire de la Ville de Cote-St-Luc, M. George Bourelle, M. Harout Chitilian, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Gilles Deguire, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Jane Guest, M. Michel Gibson, M. Max Mickey Guttman, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau et Mme Maria Tutino

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

Mme Chantal Rouleau et Mme Monique Vallée

**AUTRE PRÉSENCE :**

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

\_\_\_\_\_

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

\_\_\_\_\_

**1 - Période de questions du public**

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Audrey Giroux	M. Russell Copeman	Mise à jour de la cote de crue dans le nouveau schéma d'aménagement pour les zones inondables et non sinistrées

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 11.

\_\_\_\_\_

**2 - Période de questions des membres du conseil**

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 12.

\_\_\_\_\_

Madame Anie Samson souligne la présence au balcon d'une délégation française œuvrant sur le projet d'intégration TAPAJ, soit Mme Solène Chazal, conseillère municipale à la mairie de Bordeaux, M. Guy Hengen, directeur adjoint de la DDSU et coordonnateur du CLSPD à la mairie de Bordeaux; Mme Nathalie Latour, déléguée générale de la Fédération Addiction, M. Jean-Michel Delille, directeur général et président adjoint de la Fédération Addiction, M. Jean-Hugues Morales de TAPAJ, et M. François Veldago, membre du CA du CEID. Mme Samson souligne également la présence de M. Serge Bruneau, consultant CIPC et de M. Gilles Beauregard, directeur général de Spectre de rue.

---

#### **CG15 0675**

##### **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 novembre 2015, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

#### **CG15 0676**

##### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 29 octobre 2015**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 29 octobre 2015 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 17 novembre 2015 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

#### **4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 28 septembre au 25 octobre 2015.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 28 septembre au 25 octobre 2015.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 28 septembre au 25 octobre 2015.

---

## 5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

---

## 7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

### CG15 0677

**Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2015 en date du 30 septembre 2015 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global de la Ville, au 30 septembre 2015 comparé avec le 30 septembre 2014**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2015 en date du 30 septembre 2015 - Volet agglomération;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2015 comparé avec le 30 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

07.01 1155205008

---

## 11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions ».

Aucun document n'est déposé.

---

## 15 – Déclaration / Proclamation

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration / Proclamation ».

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0678**

**Accorder un contrat de gré à gré à IBM Canada Ltée pour l'entretien et le support d'équipements informatiques corporatifs IBM, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 2 457 624,83 \$, taxes incluses (fournisseur unique) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2015 par sa résolution CE15 1960;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de services de gré à gré entre la Ville de Montréal et IBM Canada Ltée, fournisseur unique, pour l'entretien et le support d'équipements informatiques corporatifs IBM, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018, pour une somme maximale de 2 457 624,83 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat ;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de convention et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1155954006

---

**CG15 0679**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois avec Dépôt médical Canada inc. pour la fourniture de sous-vêtements thermaux pour le personnel policier du Service de police de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 15-14476 (6 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 26 novembre 2015 par sa résolution CE15 1963;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois pour la fourniture de sous-vêtements thermaux pour le personnel policier du Service de police de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Dépôt Médical Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14476 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service de police de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1156956001

---

**CG15 0680**

**Accorder un contrat à NRJ environnement inc. pour les forages de nouveaux puits de captage de biogaz et d'un nouveau puits de pompage du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), pour une somme maximale de 1 372 893,48 \$, taxes incluses - Appel d'offres public ENV CESM 2015-01 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2015 par sa résolution CE15 1962;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder à NRJ environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les forages de nouveaux puits de captage de biogaz et d'un nouveau puits de pompage du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 372 893,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ENV CESM 2015-01;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1150720002

---

**CG15 0681**

**Abroger les résolutions du conseil d'agglomération afin de ne pas donner suite aux cinq contrats accordés dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2015 par sa résolution CE15 1964;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'abroger les résolutions ci-dessous afin de ne pas donner suite aux contrats accordés aux firmes ci-après mentionnées, dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds :
  - CG15 0161 - 26 mars 2015 - Construction Gamarco inc. (Appel d'offres public 10166);
  - CG15 0145 - 26 mars 2015 - Cosoltec inc. (Appel d'offres public 10167);
  - CG13 0013 - 31 janvier 2013 - Filtrum inc. (Appel d'offres public 9834);
  - CG12 0400 - 25 octobre 2012 - Les Installations Électriques Pichette inc. (Appel d'offres public 9857);
  - CG12 0399 - 25 octobre 2012 - HVAC inc. (Appel d'offres public 9859);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. George Bourelle  
Mme Jane Guest  
M. Michel Gibson

Mme Paola Hawa  
M. Morris Trudeau  
Mme Maria Tutino

20.04 1154474001

---

**CG15 0682**

**Accorder 4 contrats de services professionnels de gré à gré aux firmes Hainault Gravel, huissiers de justice inc., Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., huissiers de justice, Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice inc. et Valade et Associés s.e.n.c., huissiers de justice, pour la somme de 1 677 301,68 \$, taxes incluses, par année pour les années 2016 et 2017 - Dépense totale de 3 354 603,36 \$, taxes incluses / Approuver les projets de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2015 par sa résolution CE15 1968;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 3 354 603,36 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels d'huissiers de justice, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017;
- 2 - d'approuver les projets de conventions, de gré à gré, par lesquels les firmes « Hainault Gravel, huissiers de justice inc. », « Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., huissiers de justice », « Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice inc. », « Valade et associés s.e.n.c., huissiers de justice » s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, incluant les annexes 4 sur l'accès aux actifs informationnels et sur l'utilisation de ces actifs, pour une somme maximale de 1 677 301,68 \$ par année, pour les années 2016 et 2017;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1156621001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0683**

**Approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 novembre 2015 par sa résolution CE15 1970;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'approuver l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2015-2016 à intervenir entre la ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2 - d'autoriser le maire et le greffier à signer cette entente pour et au nom de la Ville;
- 3 - de mandater le Service de la culture pour gérer la mise en œuvre de ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1150026002

---

**CG15 0684**

**Conclure une entente-cadre, pour une durée de trente-six mois avec une option de prolongation jusqu'à vingt-quatre mois supplémentaires, avec Chemise Empire Itée pour la fourniture de chemises d'uniforme destinées aux différents services de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 15-14285 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 1996;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec une option de prolongation jusqu'à vingt-quatre mois supplémentaires, pour la fourniture de chemises d'uniforme destinées aux différents services de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Chemise Empire Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14285 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1156956002

---

**CG15 0685**

**Accorder un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc., fournisseur unique, pour le rehaussement technologique des équipements permettant l'interfaçage entre le système téléphonique Centrex de Bell Canada et la plateforme de traitement des appels 9-1-1, pour une somme maximale de 220 752 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 1999;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Intrado Canada inc., fournisseur unique, pour le rehaussement technologique des équipements permettant l'interfaçage entre le système téléphonique Centrex de Bell Canada et la plateforme de traitement des appels 9-1-1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 220 752 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 7 août 2015;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1150248001

---

**CG15 0686**

**Accorder un contrat de gré à gré à Canadian Traffic Network (CTN) pour l'achat d'espaces publicitaires radiophoniques dans le cadre du chantier d'infrastructures de la rue Saint-Denis, pour une période de 13 mois, pour une somme maximale de 252 945 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 1995;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Canadian Traffic Network (CTN), pour une période de 13 mois, pour l'achat d'espaces publicitaires radiophoniques dans le cadre du chantier d'infrastructures de la rue Saint-Denis, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 252 945 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Dida Berku  
M. George Bourelle  
M. Robert Coutu  
Mme Jane Guest  
M. Michel Gibson  
M. Max Mickey Guttman  
Mme Paola Hawa  
M. Edward Janiszewski



M. Beny Masella  
M. Edgar Rouleau  
M. Philippe Roy  
M. William Steinberg  
M. Peter F. Trent  
M. Morris Trudeau  
Mme Maria Tutino

20.09 1154822058

---

**CG15 0687**

**Accorder un contrat à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc. pour des travaux de reconstruction et de réhabilitation d'égout, de reconstruction de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et de mise aux normes des réseaux de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell Canada dans l'avenue Atwater, de la rue Sherbrooke à l'avenue du Docteur-Penfield, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 7 934 600,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 103501 (6 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2001;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 934 600,03 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction et de réhabilitation d'égout, de reconstruction de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et de mise aux normes des réseaux de la Commission des services électriques de Montréal et de Bell Canada, dans l'avenue Atwater, de la rue Sherbrooke à l'avenue du Docteur-Penfield, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à C.M.S. Entrepreneurs Généraux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 779 483,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 103501 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. George Bourelle  
Mme Jane Guest  
M. Michel Gibson  
Mme Paola Hawa  
M. Morris Trudeau  
Mme Maria Tutino

20.10 1154822050

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0688**

**Autoriser le virement de 57 487,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des dépenses contingentes, pour les travaux de réfection de l'enveloppe et désamiantage de l'entrepôt de la Division de la gestion des travaux d'entretien de la région Est, situé au 3444 boulevard Saint-Joseph Est, dans le cadre du contrat accordé à MGB Associés inc. (CG15 0351), majorant ainsi le montant total du contrat de 888 333,29 \$ à 945 820,79 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2002;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le virement de 57 487,50 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des dépenses contingentes pour les travaux de réfection de l'enveloppe et désamiantage de l'entrepôt de la Division de la gestion des travaux d'entretien de la région Est, situé au 3444 Saint-Joseph Est, dans le cadre du contrat accordé à MGB Associés inc. (CG15 0351), majorant ainsi le montant total du contrat de 888 333,29 \$ à 945 820,79 \$, taxes incluses.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1151630006

---

**CG15 0689**

**Accorder un contrat à St-Denis Thompson pour les travaux d'étanchéité des fondations sous la place Vauquelin de l'hôtel de ville, de l'édifice Lucien-Saulnier et du tunnel - Dépense totale de 905 045,99 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 5806 (10 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2003;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 905 045,99 \$, taxes incluses, pour les travaux d'étanchéité des fondations sous la place Vauquelin de l'hôtel de ville de Montréal, de l'édifice Lucien-Saulnier et du tunnel, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à St-Denis Thompson, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 783 589,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5806 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1155965005

---

**CG15 0690**

**Accorder un contrat à Axiome Construction inc. pour la phase 2 des travaux de réfection de la caserne de pompiers n° 63 située au 530, boulevard Bouchard, dans la Cité de Dorval - Dépense totale de 5 558 548,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5775 (5 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2004;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 558 548,29 \$, taxes incluses, pour la phase 2 des travaux de réfection à la caserne de pompiers 63, située au 530, boulevard Bouchard, dans la Cité de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Axiome Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 029 663,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5775;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1155350001

---

**CG15 0691**

**Accorder un contrat à CIMA+ s.e.n.c. pour la rétention de services professionnels d'analystes et de programmeurs spécialisés pour le développement et la mise à niveau d'outils géomatiques utilisés par les employés de la Division de la géomatique, pour une somme maximale de 101 235,49 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14584 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2006;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ s.e.n.c., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'analystes et de programmeurs spécialisés pour le développement et la mise à niveau d'outils géomatiques utilisés par les employés de la Division de la géomatique, pour une somme maximale de 101 235,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14584 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1156970001

---

**CG15 0692**

**Décréter l'imposition d'une réserve, à des fins de rue, sur une partie du lot 3 632 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal / Mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet / Mandater le Service de la gestion et planification immobilière pour négocier l'acquisition du site**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2010;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, à des fins de rues, sur une partie du lot 3 632 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Division évaluation et transaction immobilière, Section transactions immobilières pour en négocier l'acquisition.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.15 1151027009

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0693**

**Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Conférence des cadres retraités de la Ville de Montréal (CM10 0594), un local d'une superficie d'environ 14,96 mètres carrés dans l'édifice situé au 791, rue Jarry Est, utilisé à des fins de bureaux administratifs, pour une période additionnelle de cinq ans à compter du 1er juin 2015, moyennant un loyer total de 2 500 \$, taxes en sus**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2012;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Conférence des cadres retraités de la Ville de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015, un local au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble situé au 791, rue Jarry Est, d'une superficie d'environ 14,96 mètres carrés, à des fins de bureaux, moyennant un loyer total de 2 500 \$ excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au renouvellement du bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1156025010

---

#### **CG15 0694**

**Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal inc. (CM10 0704) à des fins de bureaux, des espaces au rez-de-chaussée et à l'étage dans l'immeuble situé au 791, rue Jarry Est, d'une superficie de 195,38 mètres carrés, pour une période additionnelle de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, moyennant un loyer total de 2 500 \$, taxes en sus**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2013;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

1 - d'approuver le projet de renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, des locaux au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble situé au 791, rue Jarry Est, d'une superficie d'environ 195,38 mètres carrés, à des fins de bureaux, moyennant un loyer total de 2 500 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au renouvellement de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1156025009

---

#### **CG15 0695**

**Prendre acte et accepter l'engagement pris par Samcon Mtl inc. en faveur de la Ville de Montréal de verser une contribution financière de 389 000 \$ au Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, dans le cadre de la réalisation du projet immobilier Le Drummond**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2017;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de prendre acte et d'accepter l'engagement pris par Samcon Mtl Inc. en faveur de la Ville de Montréal de verser une contribution financière de 389 000 \$ au Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, dans le cadre du projet immobilier Le Drummond à être réalisé sur les lots 5 608 944 et 5 667 640 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel que stipulé dans une résolution du conseil d'administration de Samcon Mtl inc. en date du 17 juillet 2012 et dans une lettre en date du 17 août 2012, jointes au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1146692003

---

**CG15 0696**

**Conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, avec Hypertec Systèmes inc. pour la fourniture de tablettes robustes ainsi que des équipements connexes - Appel d'offres public 15-14465 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2051;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture sur demande de tablettes robustes ainsi que des équipements connexes pour la Ville de Montréal ;
- 2 - d'accorder à Hypertec Systèmes inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14465 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1155954007

---

**CG15 0697**

**Accorder un contrat à la firme Corps canadien des commissionnaires - Division du Québec pour la fourniture d'un service d'agents de sécurité et tous les services connexes, pour une durée maximale de 28 mois plus une année d'option, dans le cadre de l'impartition des activités de gardiennage - Dépense totale de 4 895 183,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14710 (lot 1 - 5 soum.) (lot 2 - 4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2052;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat à Corps canadien des commissionnaires - Division du Québec, plus bas soumissionnaire conforme pour les lots 1 et 2, pour la fourniture d'un service d'agents de sécurité et tous les services connexes, dans le cadre de l'impartition des activités de gardiennage, pour une période maximale de 28 mois plus une année d'option, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 472 721 \$, taxes incluses, pour le lot 1, et pour une somme maximale de 3 422 461,30 \$, taxes incluses, pour le lot 2, conformément aux documents d'appel d'offres public 15-14710 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, ainsi que les augmentations de budget de dépenses et de revenus pour les années 2016 à 2018, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1155147001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG15 0698

**Accorder un contrat de gré à gré à CiM Maintenance inc. pour l'ajout de 432 licences du logiciel Visual Planner, le support pour 105 licences existantes ainsi que le développement de rapports et de fonctionnalités additionnelles, pour une période de deux ans, pour une somme maximale de 387 163,65 \$, taxes incluses / Approuver le projet de proposition de la firme à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2059;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à CiM Maintenance inc., fournisseur exclusif, pour l'ajout de licences du logiciel Visual Planner, le support pour les licences existantes, l'ajout de fonctionnalités additionnelles ainsi que le développement de rapports, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 387 163,65 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer la proposition de cette firme et tout document y donnant suite, pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1153438012

---

#### CG15 0699

**Accorder un soutien financier de total de 1 930 000 \$ au Centre de la montagne et Les Amis de la montagne (Mont-Royal) inc., pour soutenir les activités de plein air, d'accueil, d'éducation à l'environnement, d'interprétation des patrimoines, de patrouille de conservation et d'entretien de la maison Smith, au parc du Mont-Royal, pour une période de 5 ans, du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2020 / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un virement budgétaire de 87 999 \$ en 2015 en provenance du budget des dépenses contingentes vers le budget de fonctionnement 2015 du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal / Autoriser un ajustement de la base budgétaire de 152 000 \$ annuellement de 2016 à 2019 et de 50 667 \$ en 2020**

Monsieur Peter F. Trent déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2066;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier total de 1 930 000 \$, soit 257 333 \$ en 2015, 386 000 \$ en 2016, 2017, 2018 et 2019 et 128 667 \$ en 2020, au Centre de la montagne et Les Amis de la montagne (Mont-Royal) inc., pour soutenir les activités de plein air, d'accueil, d'éducation à l'environnement, d'interprétation des patrimoines, de patrouille de conservation et d'entretien de la maison Smith, au parc du Mont-Royal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier, pour une période de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2020;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 87 999 \$ en 2015 en provenance des dépenses contingentes vers le budget de fonctionnement 2015 du Services des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal;
- 4 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire de 152 000 \$ annuellement de 2016 à 2019 et de 50 667 \$ en 2020;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 6 - de mandater le Service de gestion de la planification immobilière afin de faire approuver un contrat de prêt de locaux pour l'exploitation du service alimentaire au Pavillon du Lac-aux-castors en faveur de l'organisme Le Café des Amis inc.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1150504009

---

#### **CG15 0700**

**Accorder un soutien financier total de 946 002,27 \$ au CLD Centre-Ouest afin d'assurer la continuité du service de développement économique local durant l'année 2015-2016 / Approuver le projet d'amendement à l'entente (CG15 0274) à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2070;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'amendement à l'entente transitoire intervenue entre la Ville et le Centre local de développement Centre-Ouest (CG15 0274);
- 2 - de résilier l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la CDEC Ahuntsic-Cartierville (CG15 0274) et autoriser le directeur du Service du développement économique à accomplir toutes les démarches requises à cet effet;
- 3 - d'accorder un soutien financier total de 946 002,27 \$ au CLD Centre-Ouest, pour l'année 2015-2016, afin d'assurer la continuité des services en matière de développement économique local;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1155175008

---



**CG15 0701**

**Approuver une entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles, pour un montant de 280 000 \$ (200 000 \$ en espèces, 80 000 \$ en nature), se terminant le 31 décembre 2016**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2067;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et La Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles pour une somme totale de 280 000 \$ (200 000 \$ en espèces et 80 000 \$ en nature), pour une période se terminant le 31 décembre 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1151151001

---

**CG15 0702**

**Approuver le projet de convention de partage des actifs entre la Ville de Montréal et la Corporation de développement économique et communautaire Centre-Nord**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2071;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet de convention de partage des actifs entre la Ville de Montréal et la Corporation de développement économique et communautaire Centre-Nord.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1155175007

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0703**

**Approuver le projet d'entente détaillée entre l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Ville de Montréal pour la mise sur pied d'un bureau de projet intégré visant la reconstruction et la requalification du boulevard Pie-IX comprenant l'implantation de la portion montréalaise d'un système rapide par bus (SRB) / Autoriser l'embauche de 8 personnes requises pour la création du bureau de projet / Autoriser une dépense globale de 2 714 947 \$, taxes non applicables**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2069;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente détaillée entre l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Ville de Montréal pour la mise sur pied d'un bureau de projet intégré visant la reconstruction et la requalification du boulevard Pie-IX, comprenant l'implantation de la portion montréalaise d'un système rapide par bus (SRB).
- 2 - d'autoriser l'embauche de 8 personnes nécessaires au bureau de projet;
- 3 - d'autoriser une dépense globale de 2 714 947\$, taxes non applicables;
- 4 - d'autoriser le maire et le greffier à signer ladite entente détaillée, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1156428001

---

**CG15 0704**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de George S. Petty Management ltd un terrain vague d'une superficie de 373 949,7 mètres carrés, situé sur le chemin du Bord-du-Lac, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, aux fins d'agrandissement du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, pour la somme de 6 898 500 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2072;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de George S. Petty Management ltd un terrain vague d'une superficie de 373 949,7 mètres carrés, situé sur le chemin du Bord-du-Lac, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, constitué du lot 4 589 255 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'agrandissement du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, pour la somme de 6 898 500 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'inscrire au registre du domaine public, comme parc, le lot 4 589 255 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.27 1154315002

---

### **CG15 0705**

**Accorder un soutien financier de 780 000 \$ et prêter des terrains municipaux contaminés à l'Institut de recherche en biologie végétale pour la réalisation d'un banc d'essai en phytoremédiation, de l'automne 2015 au printemps 2020 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2076;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 780 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale de Montréal (IRBV) pour la réalisation d'un banc d'essai en phytoremédiation, de l'automne 2015 à l'automne 2019;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - de prêter à l'IRBV trois terrains municipaux, potentiellement contaminés, pour la réalisation du banc d'essai;
- 4 - si l'un des terrains retenus ne présentait pas les caractéristiques nécessaires à la réalisation du banc d'essai, d'autoriser le directeur du Service du développement économique, après consultation des directions du Service de la gestion et de la planification immobilière, du Service de l'environnement et de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal, à proposer à l'IRBV un terrain substitut;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 6 - d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique pour les années 2018, 2019 et 2020 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1150191006

---

**CG15 0706**

**Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme maximale de 378 403 \$, à trois organismes, suite à l'appel de projets Été 2015 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal / Approuver les projets de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2078;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme maximale de 378 403 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, suite à l'appel de projets Été 2015 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

Organisme	Projet	Montant
Grappe métropolitaine de la logistique et du transport de Montréal (CargoM)	Analyse du réseau routier de l'Est et validation de l'application mobile	83 896 \$
Escale Famille le Triolet	Escale pour Toit	144 507 \$
Association des restaurateurs de rue du Québec	Premiers Vendredis Montréal, offre bonifiée en partenariat avec des acteurs de l'Est	150 000 \$

- 2 - d'approuver trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1156352007

**CG15 0707**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication, pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 049 573 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14534 (3 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2064;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Claude Dauphin

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Keops Technologies inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis en automatisation, informatique industrielle et télécommunication, pour l'évolution de la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 049 573 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14534 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1156758002

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.33 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG15 0708**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de 5 ans avec Eclipsys Solutions inc. pour la fourniture de systèmes spécialisés pour les bases de données Oracle - Appel d'offres public 15-14569 - (2 soum.) / Autoriser une dépense de 1 233 453,44 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de deux serveurs Exadata X5-2 incluant les logiciels et l'entretien requis**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2064;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, pour la fourniture sur demande de systèmes spécialisés pour les bases de données Oracle;
- 3 - d'accorder à Éclipsys Solutions inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14569;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler;
- 5 - d'autoriser une dépense de 1 233 453,44 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de deux serveurs Exadata X5-2 incluant les logiciels et l'entretien requis, conformément à cette entente-cadre;
- 6 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1155954005

---

**CG15 0709****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure deux ententes-cadres de services professionnels avec WSP Canada inc et les Consultants SM inc. pour le soutien technique aux activités du Bureau de projets de la Direction des transports visant l'implantation des mesures préférentielles pour autobus ainsi que le développement et la mise à niveau du réseau cyclable de l'agglomération de Montréal pour les trois prochaines années - Appel d'offres public 15-13941 (5 soum.) / Approuver les projets de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2062;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de 3 ans, pour le soutien technique aux activités du Bureau de projets de la Direction des transports visant l'implantation des mesures préférentielles pour autobus ainsi que le développement et la mise à niveau du réseau cyclable de l'agglomération de Montréal;
- 3 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, chacune ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13941 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

<b>Firmes</b>	<b>Montant maximal (taxes incluses)</b>
WSP Canada inc. (contrat 1)	2 757 848,90\$
Les Consultants SM inc. (contrat 2)	2 715 939,45\$

- 4 - d'imputer ces dépenses à même les budgets de la Direction des transports, et ce, au rythme des besoins à combler.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

20.32 1150776003

---

**CG15 0710****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat de services professionnels à Hatch Mott MacDonald Itée, pour la réalisation d'études, la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de canalisation de l'alimentation en eau brute de l'usine Atwater, pour une somme maximale de 4 005 477,49 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14166 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 18 novembre 2015 par sa résolution CE15 2063;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Hatch Mott MacDonald Ltée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'études, la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de canalisation de l'alimentation en eau brute de l'usine Atwater, pour une somme maximale de 4 005 477,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14166 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. George Bourelle  
Mme Jane Guest  
M. Michel Gibson  
Mme Paola Hawa  
M. Morris Trudeau  
Mme Maria Tutino

20.33 1157100001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG15 0711**

**Demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de procéder au comblement de 3 postes à la Cour municipale de la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2020;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

de demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler trois postes à la Cour municipale de la Ville de Montréal, tel que prévu à l'article 45.1 de la *Loi sur les cours municipales*, RLRQ c. C-72.01.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1156204002

---

**CG15 0712**

**Prendre acte du bilan 2012-2015 du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine**

**Approbation des modifications au programme et son renouvellement pour 2016**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2035;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Barbe

Et résolu :

- 1 - de prendre acte du bilan 2012-2015 du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine;
- 2 - d'approuver les modifications au programme et son renouvellement pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1156340003

---

**CG15 0713**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à l'Administration portuaire de Montréal pour la réhabilitation du terminal de croisière de la gare maritime d'Iberville**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à l'Administration portuaire de Montréal pour la réhabilitation du terminal de croisière de la gare maritime d'Iberville », l'objet du règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1150604003

---

**CG15 0714**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 3 162 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement et de réaménagement du domaine public dans le cadre du projet Les Bassins du Nouveau Havre**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 3 162 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement et de réaménagement du domaine public dans le cadre du projet Les Bassins du Nouveau Havre », l'objet du règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1153227002

---



**CG15 0715**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 420 000 \$ pour le financement de travaux d'infrastructure du domaine public**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 420 000 \$ pour le financement de travaux d'infrastructures du domaine public », l'objet du règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1154360002

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0716**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 28 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Viger**

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 28 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Viger a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 octobre 2015 par sa résolution CE15 1875;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 28 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement du square Viger », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1151701014

*Règlement RCG 15-079*

---

**CG15 0717**

**Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 47 106 000 \$ afin de financer la réalisation d'un poste de transformation électrique à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte**

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 47 106 000 \$ afin de financer la réalisation d'un poste de transformation électrique à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 octobre 2015, par sa résolution CE15 1874;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 47 106 000 \$ afin de financer la réalisation d'un poste de transformation électrique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1153334026

*Règlement RCG15-080*

---

**CG15 0718**

**Adoption - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)**

Attendu qu'une copie du Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 octobre 2015, par sa résolution CE15 1929;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement un du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1135941002

*Règlement RCG 15-081*

---

**CG15 0719**

**Adoption - Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028)**

**Approuver la mise en oeuvre du nouveau programme Réussir@Montréal-Commerce**

**Approuver les conditions et les critères de sélection sur la base desquels des secteurs seront désignés par ordonnance du comité exécutif, énumérés au document intitulé : « Conditions et critères de sélection des secteurs désignés par le comité exécutif aux fins de l'application du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) »**

Attendu qu'une copie du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 07-028) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 octobre 2015, par sa résolution CE15 1924;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

- 1 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) et abrogeant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG07-028) »;
- 2 - d'approuver la mise en oeuvre du nouveau programme Réussir@Montréal-Commerce;
- 3 - d'approuver les conditions et les critères de sélection sur la base desquels des secteurs seront désignés par ordonnance du comité exécutif, énumérés au document intitulé : « Conditions et critères de sélection des secteurs désignés par le comité exécutif aux fins de l'application du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) » joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1151179004

*Règlement RCG 15-082*

---

**CG15 0720**

**Adoption - Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier)**

**Approuver la mise en oeuvre du nouveau programme Réussir@Montréal - Artère en chantier**

**Approuver les conditions sur la base desquelles des secteurs seront désignés par ordonnance du comité exécutif, énumérées au document intitulé « Conditions de désignation des secteurs aux fins de l'application du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) »**

Attendu qu'une copie du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 octobre 2015 par sa résolution CE15 1925;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Richard Ryan

Et résolu :

- 1- d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) »;
- 2- d'approuver la mise en oeuvre du nouveau programme Réussir@Montréal - Artère en chantier;
- 3- d'approuver les conditions sur la base desquelles des secteurs seront désignés par ordonnance du comité exécutif, énumérées au document intitulé « Conditions de désignation des secteurs aux fins de l'application du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) » joint au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Dida Berku  
M. George Bourelle  
M. Robert Coutu  
Mme Jane Guest  
M. Michel Gibson  
M. Max Mickey Guttman  
Mme Paola Hawa  
M. Edward Janiszewski  
M. Beny Masella  
M. Edgar Rouleau  
M. Philippe Roy  
M. William Steinberg  
M. Peter F. Trent  
M. Morris Trudeau  
Mme Maria Tutino

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.06 et 42.07 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG15 0721**

#### **Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053)**

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que ce règlement a été modifié et qu'une nouvelle copie du règlement a également été distribuée;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu les recommandations du comité exécutif en date des 21 octobre et 11 novembre 2015, par ses résolutions CE15 1933 et CE 15 2031;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053) ».

Adopté à l'unanimité.

42.06 1153430018

*Règlement RCG 06-053-2*

---

#### **CG15 0722**

#### **Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'aménagement et d'urbanisme**

Attendu qu'une copie du Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'aménagement et d'urbanisme a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que ce règlement a été modifié et qu'une nouvelle copie du règlement a également été distribuée;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu les recommandations du comité exécutif en date des 9 septembre et 11 novembre 2015, par ses résolutions CE15 1684 et CE15 2034;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière d'aménagement et d'urbanisme ».

Adopté à l'unanimité.

42.07 1152622006

*Règlement RCG 15-084*

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 51.01 et 51.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG15 0723**

**Nomination de monsieur Claude Dauphin, maire d'arrondissement, comme représentant élu de l'arrondissement de Lachine, au conseil d'administration de l'organisme de développement économique de l'Ouest-de-l'Île**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2024;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de nommer monsieur Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine, à titre de membre du conseil d'administration de l'organisme de développement économique de l'Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1155856007

---

**CG15 0724**

**Nominations de membres au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 novembre 2015 par sa résolution CE15 2025;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal;

- monsieur Harold Faustin à titre de remplaçant de madame Pascale Labrie;
- monsieur Philippe Lambert à titre de remplaçant de madame Lise Vaillancourt.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1156369005

---

À 17 h 52, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Gilles Deguire  
Président de l'assemblée

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Denis Coderre  
Maire